



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Frères Mentouri-Constantine 1
Institut de la Nutrition, de l'Alimentation
et des Technologies Agro-Alimentaires

I.N.A.T.A.A
Tél : 031 60 02 47 / Fax : 031 60 02 51

جامعة الإخوة منتوري- قسنطينة 1
معهد التغذية و التغذية و التكنولوجيات
الفلاحية الغذائية

PV de la réunion du 21/06/2020

Une réunion a été tenue aujourd'hui le 21/06/2020 à l'INATAA en présence du directeur de l'institut, des directrices adjointes de la pédagogie et de la post graduation, des chefs de département et des responsables de Masters afin d'étudier la situation actuelle des enseignements et l'état d'avancement des mémoires de fin de cycle et de proposer des solutions pour clôturer l'année 2019-2020. Compte tenu de la situation actuelle et de l'évolution probable de la situation sanitaire du pays, il a été convenu ce qui suit :

1. Les soutenances de mémoires :

Vu l'état actuel des avancements des différents mémoires de fin de cycle, l'impossibilité de rouvrir les laboratoires en ce mois de juin et juillet et l'état d'avancement des TP des différentes promotions et l'occupation des laboratoires en mois d'aout et septembre il a été décidé d'arrêter la partie pratique du mémoire la ou on s'est arrêté en mois de Mars.

Les mémoires seront présentés sous forme de synthèse bibliographique + Matériels et Méthodes obligatoire et une partie résultats et discussion qui concernera la partie réalisée uniquement. Ceux qui n'ont pas pu réaliser la partie pratique seront évalués uniquement sur les deux premières parties.

- 3ème année licence :

Les étudiants sont tenus de préparer un manuscrit et le remettre à l'encadreur et un Poster qui sera remis à l'encadreur et les 2 membres de jury. Afin de limiter le contact physique tous les documents seront remis sous format électronique **la soutenance est éliminée.**

Les évaluations des mémoires de Licences se feront du 01 au 10 juillet 2020.

Une note moyenne de l'encadreur + les deux examinateurs doit être remise au plus tard le 10 juillet.

Aucune note ne doit dépasser 15/20, une grille d'évaluation sera remise avant les évaluations.

- Master + Ingénieur :

Les étudiants doivent remettre un manuscrit aux membres de jury et préparer une soutenance avec un exposé de 15 à 20 minutes. La soutenance ne doit dépasser en aucun cas 1 heure de temps.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Frères Mentouri-Constantine 1
Institut de la Nutrition, de l'Alimentation
et des Technologies Agro-Alimentaires

I.N.A.T.A.A
Tél : 031 60 02 47 / Fax : 031 60 02 51

جامعة الإخوة منتوري- قسنطينة 1
معهد التغذية و التغذية و التكنولوجيات
الفلاحية الغذائية

Les soutenances se feront en présence des membres de jury uniquement. Aucune autre personne étrangère n'est autorisée à accéder aux salles de soutenance. Aucune autre festivité ni collation ne seront autorisées après les soutenances.

Les soutenances se feront du 1 au 30 septembre pour les différentes spécialités. La soutenance sera programmée à la demande de l'encadreur. Aucune soutenance ne sera tolérée après cette date. Des soutenances peuvent se faire en mois de juillet (avant le 12/07) exceptionnellement à la demande de l'encadreur et après étude de la situation.

2. Enseignements

Les enseignements des différentes promotions reprendront le 23/08/2020, un emploi du temps sera affiché avant cette date. L'enseignement des TP et TD est prioritaire. Les cours sont déjà présents sur la plateforme ou envoyés aux étudiants par mail. Des séances de révisions seront programmées du 23/08 au 24/09/2020.

Les examens de la session ordinaire seront programmés du 27/09 au 08/10.

Les délibérations avant rattrapage auront lieu le 18 et 19/10/2020.

La session de rattrapage est programmée du 20 au 25/10.

Les délibérations finales le 28 et 29/10.

3. Les stages en entreprise pour L1 et L2

Suite à la situation actuelle et l'incapacité des étudiants à effectuer leur stage en entreprise, il a été décidé exceptionnellement pour cette année de remplacer le stage par une recherche bibliographique sur la même thématique. Le tuteur de stage doit proposer le sujet (suivi d'une chaîne de fabrication ou laboratoire) et orienter l'étudiant. Les étudiants ayant déjà effectué un stage seront évalués selon la méthode classique.

Les réinscriptions des différentes promotions et l'inscription en 1^{ère} année Master seront programmées à partir 02/11/2020.